

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

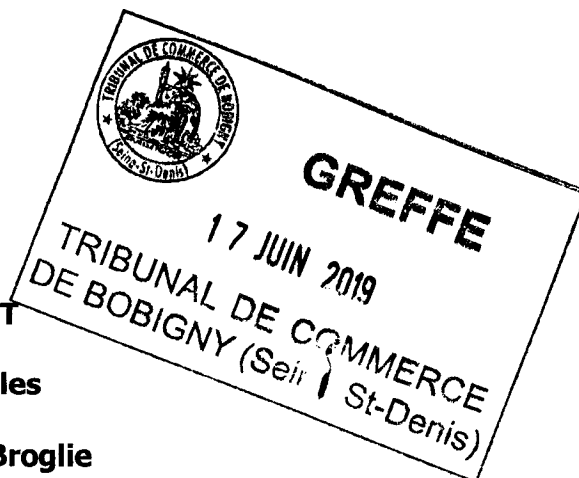
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 04017
Numéro SIREN : 305 898 595
Nom ou dénomination : 2FC+NET

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2019 sous le numéro de dépôt 8511



8511



SAS 2 FC + NET

Parc des Mardelles

44 rue Maurice de Broglie

93605 AULNAY SOUS BOIS

-*-

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018**

-*-

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

2 FC + NET

SAS au capital de € 1'300'000

**Siège social : GVIO PARC DES MARDELLES, BAT B
44 RUE MAURICE de BROGLIE
93600 AULNAY SOUS BOIS**

R.C.S. BOBIGNY 305 898 595

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31.12.2018

A l'Assemblée Générale Ordinaire de la société

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 FC + NET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié la correcte application des principes comptables retenus pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

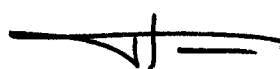
Paris, le 10 avril 2019

Les Commissaires aux comptes
CABINET AUCTOR AUDIT,

Bernard KNOBL
Commissaire aux Comptes
CRCC de Paris



Jean-Paul GRENIER
Commissaire aux Comptes
CRCC de Chambéry



Annexes : bilan, compte de résultat et annexe au 31.12.2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 750	9 750				
	Fonds commercial (1)	297 000		297 000	297 000		
	Autres immobilisations incorporelles	20 760	15 011	5 749		5 749	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	301 568	260 086	41 482	55 595	14 114	25.39
	Autres immobilisations corporelles	290 340	182 831	107 509	138 228	30 719	22.22
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	298 200		298 200		298 200		
Prêts							
Autres immobilisations financières	14 892		14 892	14 693	199	1.36	
Total II	1 232 510	467 678	764 832	505 516	259 316	51.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	5 599		5 599	5 599		
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 080 555		3 080 555	2 735 402	345 153	12.62
	Autres créances	1 076 623		1 076 623	870 741	205 882	23.64
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valcurs mobilières de placement	3 750 003		3 750 003	3 848 203	98 200	2.55	
Disponibilités	1 774 501		1 774 501	726 957	1 047 544	144.10	
Charges constatées d'avance (3)	6 890		6 890	53 021	46 131	87.01	
Total III	9 694 171		9 694 171	8 239 924	1 454 247	17.65	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 926 681	467 678	10 459 002	8 745 439	1 713 563	19.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

14 892

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 300 000	1 300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	130 000	30 000	100 000	333.33
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 439 000	2 559 000	880 000	34.39
	Report à nouveau	14 212	13 921	291	2.09
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 112 712	980 291	132 421	13.51
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 995 924	4 883 212	1 112 712	22.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	344 763	375 753	30 990	8.25
	Provisions pour charges	40 000	40 000		
	Total III	384 763	415 753	30 990	7.45
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 280	1 139	141	12.40
	Emprunts et dettes financières diverses	94 630	82 417	12 213	14.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	747 525	699 413	48 112	6.88	
Dettes fiscales et sociales	3 155 108	2 654 302	500 806	18.87	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	38 633	9 204	29 429	319.74	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	41 140		41 140	
	Total IV	4 078 315	3 446 474	631 841	18.33
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 459 002	8 745 439	1 713 563	19.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 078 315 3 446 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	18 175 124		18 175 124	15 231 883		2 943 241	19.32
Chiffre d'affaires NET	18 175 124		18 175 124	15 231 883		2 943 241	19.32
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			6 000			6 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			412 210	248 913		163 297	65.60
Autres produits			51	2		49	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			18 593 386	15 480 798		3 112 587	20.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 581	2 686		6 895	256.75
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 473 799	3 071 533		402 266	13.10
Impôts, taxes et versements assimilés			530 154	436 553		93 601	21.44
Salaires et traitements			10 125 700	8 294 576		1 831 124	22.08
Charges sociales			3 090 030	2 624 606		465 424	17.73
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			99 853	93 647		6 205	6.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			245 523	185 146		60 377	32.61
Autres charges			22 942	5		22 937	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			17 578 421	14 703 382		2 875 039	19.55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 014 965	777 417		237 548	30.56
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 750		1 353		2 397	177,26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 281		28 125		22 844	81,22
Total V	9 031		29 478		20 447	69,36
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	9 031		29 478		20 447	69,36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 023 996		806 894		217 101	26,91
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 667		1 667	100,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 667		1 667	100,00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 676		631		2 045	324,16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	449		498		49	9,84
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3 125		1 129		1 996	176,81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 125		538		3 663	680,93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	143 297		118 900		24 397	20,52
Impôts sur les bénéfices (X)	235 138		291 759		56 621	19,41
Total des produits (I+III+V+VII)	18 602 416		15 511 942		3 090 474	19,92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 489 704		14 531 651		2 958 053	20,36
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 112 712		980 291		132 421	13,51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 45 771 31 998

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société 2 F C+NET
44 RUE MAURICE DE BROGLIE
PARC DES MARDELLES
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Expert On Demand

69693 Venissieux Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. commercial.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) EST COMPTABILISE EN DIMINUTION DE L'IMPOT SOCIETE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 541 116 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : CHANGEMENT LOGICIEL METIER - MACHINES - MATERIEL INFORMATIQUE AMENAGEMENT VEHICULES+ C/BAUX + BADGEUSES	117 567
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation : GESTES ET POSTURES - INFORMATIQUE - ECOCONDUITE-FORMATION RH	35 442
- recrutement : NOUVEAU POSTE PREVENTEUR - NOUVEAU CHARGE AFFAIRES - DOUBLON DIRECTION EXPLOITATION EN PREVISION RETRAITE- 2 RESP SECTEUR	185 691
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	202 416
Total	541 116

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	317 610	9 900
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	272 367		33 748
Installations générales agencements aménagements divers	145 983		
Matériel de transport	10 400		2 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 386		14 971
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	545 137	51 318
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	248 200		50 000
Prêts, autres immobilisations financières	14 693		199
	TOTAL	262 893	50 199
	TOTAL GENERAL	1 125 640	111 418

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			327 510	327 510
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 547	301 568	301 568
Installations générales agencements aménagements divers				145 983	145 983
Matériel de transport				13 000	13 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				131 357	131 357
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		4 547	591 908	591 908
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				298 200	298 200
Prêts, autres immobilisations financières				14 892	14 892
	TOTAL			313 092	313 092
	TOTAL GENERAL		4 547	1 232 510	1 232 510

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	20 610	4 151		24 761
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		216 772	47 412	4 098	260 086
Installations générales agencements aménagements divers		46 793	26 637		73 430
Matériel de transport		1 806	4 839		6 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		85 943	16 813		102 756
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	351 314	95 702	4 098	442 917
	TOTAL GENERAL	371 924	99 853	4 098	467 678

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	4 151			
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	624	46 788			
Instal.générales agenc.aménag.divers	26 637				
Matériel de transport		4 839			
Matériel de bureau informatique mobilier	5 084	11 729			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	32 345	63 357		
	TOTAL GENERAL	36 496	63 357		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	271 753	158 232	132 513		297 471
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	144 000	87 291	144 000		87 291
TOTAL	415 753	245 523	276 513		384 763
TOTAL GENERAL	415 753	245 523	276 513		384 763
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		245 523	276 513		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 892	14 892	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 080 555	3 080 555	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 689	25 689	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	908 584	908 584	
Taxe sur la valeur ajoutée	116 585	116 585	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	25 764	25 764	
Charges constatées d'avance	6 890	6 890	
TOTAL	4 178 959	4 178 959	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 280	1 280		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	94 630	94 630		
Fournisseurs et comptes rattachés	747 525	747 525		
Personnel et comptes rattachés	999 611	999 611		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 082 501	1 082 501		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	766 184	766 184		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	306 812	306 812		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	38 633	38 633		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 140	41 140		
TOTAL	4 078 315	4 078 315		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2 600.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE AULNAY	297 000			297 000	
Total	297 000			297 000	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 280
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 936
Dettes fiscales et sociales	1 600 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 972
Total	1 736 230

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		6 890
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		6 890
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		41 140
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		41 140

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		156 458
LOCATIONS VEHICULES LONGUE DUREE	156 458	
Total (1)		156 458
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			203 532	20 516	224 048
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			23 930	375	24 305
- dotations de l'exercice			48 193	6 839	55 032
Total			72 123	7 214	79 337
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			20 247	6 155	26 402
- exercice			41 527	5 433	46 960
Total			61 774	11 588	73 362
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			60 665	5 433	66 098
- entre 1 et 5 ans			82 024	4 981	87 005
- à plus de 5 ans					
Total			142 689	10 414	153 103
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			222		222
- entre 1 et 5 ans			1 810	205	2 015
- à plus de 5 ans					
Total			2 032	205	2 237

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
de 2 FC + NET SAS, 93600 AULNAY SOUS BOIS
RCS BOBIGNY 305 898 595
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice clos le 31.12.2018.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'aucune convention visée ne nous a été communiquée.

CABINET AUCTOR AUDIT

Représenté par

Bernard KNOBL, Commissaire aux comptes



Jean-Paul GRENIER, Commissaire aux comptes



2FC+NET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : GVIO PARC DES MARDELLES, BAT B

44, RUE MAURICE BROGLIE

93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS BOBIGNY 305 898 595

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **EN DATE DU VENDREDI 10 MAI 2019 A 11 HEURES**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice clos se solde par un **BENEFICE de 1 112 712 Euros.**

Elle décide de l'affecter de la façon suivante :

- Au compte AUTRES RESERVES une somme de : **1 112 000 Euros**

Du fait de cette affectation, le compte AUTRES RESERVES créditeur de 3 439 000 Euros serait porté à **4 551 000 Euros.**

- Le solde, soit la somme **712 Euros**, au compte REPORT A NOUVEAU.

Du fait de cette affectation, le compte REPORT A NOUVEAU créditeur de 14 212 Euros serait porté à **14 924 Euros.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est ici rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des exercices clos les 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST **ADOPTEE** A L'UNANIMITE.

